

**RETRAIT D'AGREEMENT D'UNE SOCIETE DE GESTION DE PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIERES POUR LE COMPTE DE TIERS**

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 16 février 2016, de retirer l'agrément de la société de gestion de portefeuille de valeurs mobilières pour le compte de tiers : « **SYAHA CAPITAL** » et ce à la demande de la société de gestion.